

2019-6341
2020-07-14

Doktor Doom Long Lasting Surface Residual Insect Killer

CONTACT & RESIDUAL INSECTICIDE SPRAY

Pressurized Product

Multi-directional valve. Even sprays upside down for hard to reach areas.

No CFC's

COMMERCIAL

For indoor use in homes, hotels, motels, non-food areas of hospitals, transportation equipment [buses, boats, ships, trains, trucks (empty), planes], meat packing and food processing plants, storage areas, restaurants and other food handling areas, utilities and warehouses to kill: Ants, Bed Bugs, Indian Meal Moth, Brown Dog Ticks, Carpet Beetles, Cluster Flies, Cockroaches, Crickets, Earwigs, Silverfish, Sowbugs and/or Spiders.

For indoor use at animal quarters and milk rooms to control house flies and stable flies.

May also be used to kill listed flies and mosquitoes on dairy cattle and horses
and ked on sheep

ACTIVE INGREDIENT: Permethrin....0.50%

REGISTRATION NO. 28992 P.C.P. ACT

NET CONTENTS: 150-775 GRAMS

CAUTION



EXPLOSIVE

READ THE LABEL BEFORE USING
KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN

753146 AB Ltd. o/a UltraSol Industries*.
10755-69 Avenue
Edmonton AB Canada
T6H 2C9
(780) 432-6535

*100% Canadian owned and operated

GENERAL INFORMATION:

Doktor Doom Long Lasting Surface Residual Insect Killer contains permethrin, which is a synthetic pyrethroid. It controls a broad spectrum of pests that are listed in the accompanying sections of this label. Permethrin provides rapid knockdown of listed insect pests. Although the synthetic process has increased the stability of permethrin giving it residual properties, it is still degraded by the ultraviolet rays of the sun. This results in a relatively short residual life in the presence of sunlight; however, when protected from the sun, permethrin will provide residual activity against listed insects. Within the specified use location, to enhance effectiveness of this product, apply this product directly to the listed pest where possible.

DIRECTIONS FOR USE

Shake well before use. Within the specified use location, to enhance effectiveness of this product, apply this product directly to the listed pest where possible.

RESTRICTIONS FOR ALL USES:

- As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.
- DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.
- DO NOT apply to plants, pet bedding, people, pets, (non-target) livestock or sources of electricity.
- DO NOT spray on plastic, painted or varnished surfaces.
- When treating structures, DO NOT apply when people, pets, or livestock are present.
- DO NOT allow people, pets or livestock to contact treated surfaces until the spray has dried completely. DO NOT return pets or fishbowls for at least 4 hours after treatment.
- DO NOT spray into any electronic equipment such as radios, televisions, computers, etc. Do not use this product in or on electrical equipment due to possibility of shock hazard.
- DO NOT apply to surfaces that children, livestock or pets might contact.
- DO NOT treat firewood.
- DO NOT apply this product in nurseries, patient rooms or rooms for the infirm.
- Unless otherwise stated on this label, DO NOT apply to furniture, mattresses, linens, pet bedding, toys or clothing.
- DO NOT allow spray to drip or allow drift onto non-target surfaces.
- DO NOT apply to overhead areas or in confined spaces without appropriate respiratory and eye protection.
- Ventilate treated indoor areas after application either by opening windows and doors or using fans, where required, to aid in the circulation of air. Air exchange/ventilation systems confirmed to be operational may also be used. DO NOT apply as a broadcast spray or a space spray.
- DO NOT contaminate food/feed. DO NOT spray food/feed or food/feed packages. DO NOT apply when a food/feed processing facility or food/feed handling area is in operation. Remove all food/feed. Do not use in areas where food/feed is being prepared or processed. Do not use in any areas where food/feed is being stored, handled or served. Remove or cover over all food/feed processing surfaces, equipment and utensils or

2019-6341
2020-07-14

thoroughly wash them following treatment. Any food/feed accidentally contaminated with spray solution must be discarded.

HOW TO APPLY: Apply as a spot, crack and crevice or void treatment only.

Crack and Crevice: Crack and crevice is an application directly into narrow openings on the surface of the structure or listed item. It does not include the treatment of exposed surfaces. Narrow openings typically occur at expansion joints, utility entry points and along baseboards and mouldings. This product may be used with an injection tube and for injecting into cracks and crevices. Place injector tip 2 cm into cracks, crevices, holes and other small openings where insects may be a problem. Release approx. 1 second spray per spot. In serious infestations, place spots approx. 30 cm apart. In light infestations, place spots approx. 1 metre apart.

Spot: Spot application is localized to a surface area not more than 0.2 m². Spots are not to be adjoining. The combined area of spots is not to exceed 10% of the total surface area of a room.

Void: Void application applies to inaccessible, enclosed empty spaces of a structure. For example, hollow walls and suspended ceilings. Care should be taken to avoid the pesticide exiting the void.

FOR INDOOR USE IN THE FOLLOWING STRUCTURES: HOMES, HOTELS, MOTELS, HOSPITALS (NON-FOOD AREAS ONLY), TRANSPORTATION EQUIPMENT [BUSES, BOATS, SHIPS, TRAINS, TRUCKS (EMPTY), PLANES], MEAT PACKING* AND FOOD PROCESSING PLANTS*, STORAGE AREAS*, RESTAURANTS* AND OTHER FOOD HANDLING AREAS*, UTILITIES, AND WAREHOUSES:

*In food/feed handling establishments such as these (that is, places other than private residences in which food/feed is held, processed, prepared or served): Non-Food/Feed Areas of food/feed handling establishments includes garbage rooms, lavatories, floor drains to sewers, entries and vestibules, offices, locker rooms, machine rooms, boiler rooms, garages, mop closets, and storage for canned, bottled or package products. Food/Feed Areas of food/feed handling establishments include: areas of receiving; serving; storing of dry, cold, frozen or raw foods/feed; packaging such as canning, bottling, wrapping and boxing; preparing such as cleaning, slicing, cooking and grinding; storing edible waste and enclosed processing systems such as mills, dairies, edible oils and syrups.

Always pre-test a small inconspicuous area to be treated for colour fastness and staining. Evaluate 30 minutes after test application for potential staining. **DO NOT** apply to tapestries, wall paper or similar materials that may stain.

Treatment must only be repeated after 7 days if pest problem persists or reoccurs.

Cockroaches, Crickets, Earwigs, Sowbugs, Spiders and Brown Dog Ticks: Spray on indoor building surfaces and modes of transport surfaces, including cracks and crevices in walls, floors and ceilings, openings around pipes and sinks and behind baseboards.

2019-6341
2020-07-14

DO NOT SPRAY PETS WITH THIS PRODUCT. Only treat pets with products specifically registered for use on that type of pet. For effective flea and tick control indoors, clean any area used by the pet. Cleaning the areas includes vacuuming floors, carpets, furniture, etc. (discard vacuum bag after use) and washing the pet's bedding, living quarters, and surrounding area.

Firebrats & Silverfish: Remove all objects before treatment of bookcases, closets or other types of storage furniture where clothing, toys, towels, and other items are stored. Spray cracks and crevices in walls, floors and ceilings, along and behind baseboards, door frames, bookcases, closets and other types of storage furniture. Treated bookcases and storage furniture must be dry before replacing stored items.

Ants: Spray trails, nests and points of entry around doors, windows and cracks and crevices in walls, floors and ceilings.

Indian Meal Moth and Hibernating Cluster Flies. Spray on indoor building surfaces and modes of transport surfaces, including cracks and crevices in walls, floors and ceiling, into wall voids and point of entry such as around windows and door frames. This product may also be applied in machinery.

Bed Bugs: DO NOT apply to furniture, mattresses, linens, pet bedding, toys or clothing. Apply/spray on indoor building and modes of transport surfaces, including directly into cracks and crevices in walls, floors and ceilings, along and behind baseboards, moldings and floors underneath objects such as the bed and nightstand.

FOR INDOOR USE AT ANIMAL QUARTERS AND MILK ROOMS:

DO NOT apply when milk rooms are in operation. Milk cans and/or bulk tanks must be removed or covered during treatment. Cover all surfaces of milking equipment or thoroughly wash them following treatment. Any food/feed (e.g., milk) accidentally contaminated with spray solution must be discarded. DO NOT reapply this product for at least 14 days. Treatment must only be repeated after 14 days if pest problem persists or reoccurs. DO NOT exceed 12 applications per year. Livestock returned to treated areas cannot be slaughtered for a minimum of 7 days after the treatment was applied to the livestock facility.

For spot control of House Flies and Stable Flies, direct the spray to the surface of walls, ceilings, stalls, stanchions, foundations, light fixtures and points of entry (e.g., doors and window frames).

TO TREAT DAIRY CATTLE, HORSES AND SHEEP:

To protect dairy both lactating and non-lactating cattle from attacks of Face Flies, Horn Flies and Mosquitoes: Spray about 3 seconds on each side being careful to spray back, withers and forelegs thoroughly. For face flies, spray the face and head, but do not spray into eyes. Treatment must only be repeated after 7 days if pest problem persists or reoccurs. Leave a one day interval between last application and slaughter.

To protect horses from attacks of Horse Flies, Face Flies, House Flies, Horn Flies, Black Flies and Mosquitoes: Spray about 3 seconds on each side being careful to spray back, withers and forelegs thoroughly. For face flies, spray the face and head, but do not spray into eyes. Treatment

2019-6341
2020-07-14

must only be repeated after 7 days if pest problem persists or reoccurs. Leave a one day interval between last application and slaughter.

For control of ked on sheep: Spray about 3 seconds on each side being careful to spray back, withers and forelegs thoroughly. Treatment must only be repeated after 7 days if pest problem persists or reoccurs. Leave a one day interval between last application and slaughter.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN. Harmful if swallowed, inhaled or absorbed through the skin. Avoid contact with eyes, skin, clothing and avoid inhaling vapors or spray mist. Applicators must wear protective clothing inclusive of hand, foot and eye covering. Wear long pants, long sleeved shirt, chemical-resistant gloves, shoes, and socks during application and clean-up. A CSA approved respirator and eye covering must be used when applying this product. Wash thoroughly after handling and before eating, drinking, etc.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Toxic to aquatic organisms. Toxic to birds. Toxic to bees.

CONTENTS UNDER PRESSURE

Do not puncture or incinerate container. Do not store or use near heat or open flame or while smoking. Exposure to temperature above 50°C may cause bursting.

Vinyl and Aluminum Siding: The application of this product to vinyl and aluminum siding (particularly lightly coloured, aged, weathered or otherwise damaged) may result in staining, bleaching or discoloration. Factors such as extreme heat and direct sunlight can promote damage. Before applying to vinyl or aluminum siding, treat a small area and evaluate 30 minutes later to allow any potential staining to occur. Regardless of the test results, do not apply to vinyl or aluminum siding while exposed to direct sunlight or during the heat of the day.

STORAGE

Keep product in cool and dry place, away from open flames and heat sources.

DISPOSAL

When container is empty, press the valve to release all remaining pressure, then dispose of the empty container in accordance with provincial requirements. Do not puncture or incinerate. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for information on the clean-up of spills.

FIRST AID

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

2019-6341
2020-07-14

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. Skin exposure may cause transient sensations (tingling, burning, itching, numbness). Treat symptomatically.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

2019-6341
2020-07-14

Tueur d'insectes résiduel de contact durable Doktor Doom

INSECTICIDE DE CONTACT ET À EFFET RÉMANENT À PULVÉRISER

Produit sous pression

Valve multidirectionnelle

Vaporise le produit même à l'envers pour toucher les endroits difficiles à atteindre

Pas de CFC

COMMERCIAL

Utiliser à l'intérieur des maisons, des hôtels, des motels, des zones non destinées aux denrées alimentaires des hôpitaux, des moyens de transport [autobus, bateaux, navires, trains, camions (vides), avions], usines d'emballage de viande et de transformation des aliments, zones d'entreposage, restaurants et autres zones de manutention des aliments, services publics et des entrepôts pour tuer les organismes nuisibles suivants : fourmis, punaises des lits, pyrales indiennes de la farine, tiques sanguines, anthrènes des tapis, mouches domestiques, blattes, grillons, perce-oreilles, lépismes argentés, cloportes communs et/ou araignées.

Utiliser à l'intérieur dans les locaux des animaux et les laiteries pour supprimer les mouches domestiques et les mouches piquantes des étables.

Peut également être utilisé pour tuer les mouches et les moustiques ciblés sur les bovins laitiers et les chevaux et pour supprimer le barbin du mouton.

PRINCIPE ACTIF : Perméthrine.....0,50 %

N° D'HOMOLOGATION 28992 L.P.A.

CONTENU NET : 150-775 GRAMMES

ATTENTION



EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

753146 AB Ltd. o/a UltraSol Industries*.

10755-69, Avenue

Edmonton (AB) Canada T6H 2C9

780-432-6535

*Société appartenant entièrement à des intérêts canadiens et exploitée par des Canadiens

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Tueur d'insectes résiduel de contact durable Doktor Doom contient de la perméthrine, un pyréthrianoïde synthétique qui permet de supprimer un large spectre d'organismes nuisibles. Ceux-ci sont énumérés dans les sections ci-après de la présente étiquette. La perméthrine fournit une action de choc rapide contre les organismes nuisibles indiqués. Bien que la perméthrine soit plus stable que les pyréthrines sur lesquelles elle est basée, elle se dégrade quand même sous l'effet des rayons ultraviolets du soleil. Par conséquent, sa rémanence est relativement courte en présence de la lumière du soleil; toutefois, quand elle est protégée du soleil, la perméthrine a un effet rémanent sur les organismes ciblés. Dans les lieux d'utilisation précisés, afin d'améliorer l'efficacité de ce produit, appliquer directement sur les organismes ciblés dans la mesure du possible.

MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant l'emploi. Afin d'accroître l'efficacité du produit, il faut, dans la mesure du possible, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles ciblés dans les lieux d'utilisation précisés.

RESTRICTIONS APPLICABLES À TOUTES LES UTILISATIONS :

- Comme ce produit n'est pas homologué pour la lutte antiparasitaire en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes aquatiques nuisibles.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- NE PAS appliquer sur des végétaux, la literie pour animaux de compagnie, des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage (non ciblés) ou des sources d'électricité.
- NE PAS pulvériser sur les surfaces de plastique, les surfaces peintes et les surfaces vernies.
- Lors du traitement des structures, NE PAS appliquer ce produit si des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage sont présents
- NE PAS permettre aux personnes, aux animaux domestiques, ni aux animaux d'élevage d'entrer en contact avec les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché complètement. Attendre au moins 4 heures après le traitement avant de laisser les animaux de compagnie retourner dans les sites traités ou d'y remettre les aquariums.
- NE PAS pulvériser sur quelque équipement électronique que ce soit, comme les radios, les téléviseurs, les ordinateurs. Ne pas utiliser ce produit sur de l'équipement électronique en raison du danger d'électrocution.
- NE PAS appliquer sur des surfaces susceptibles d'être touchées par des enfants, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage.
- NE PAS traiter le bois de chauffage.
- NE PAS appliquer dans les pouponnières, les chambres de patients, ni les chambres pour personnes atteintes d'une invalidité.

- À moins d'indication contraire sur la présente étiquette, NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, la literie d'animaux de compagnie, les jouets ou les vêtements.
- NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.
- NE PAS appliquer au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés sans porter un équipement de protection respiratoire et oculaire approprié.
- Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. Les systèmes de renouvellement de l'air ou de ventilation dont le bon fonctionnement a été confirmé peuvent aussi être utilisés.
- NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation diffusé ou d'ambiance.
- NE PAS contaminer les denrées alimentaires / aliments pour animaux. NE PAS vaporiser d'aliments / aliments pour animaux ou d'emballages pour aliments / aliments pour animaux. NE PAS appliquer lorsqu'une installation de transformation d'aliments ou d'aliments pour animaux ou une zone de manipulation d'aliments pour animaux est en fonctionnement. Retirez tous les aliments / aliments pour animaux. Ne pas utiliser dans des zones où des denrées alimentaires / aliments pour animaux sont en cours de préparation ou de transformation. Ne pas utiliser dans des zones où les aliments / aliments pour animaux sont stockés, manipulés ou servis. Enlever ou couvrir toutes les surfaces de transformation des aliments pour animaux, l'équipement et les ustensiles ou bien les laver après le traitement. Tout aliment / aliment contaminé accidentellement par une solution de pulvérisation doit être jeté.

COMMENT APPLIQUER LE PRODUIT: Appliquer comme traitement localisé, comme traitement des fissures et des crevasses ou comme traitement des cavités seulement.

Traitement des fissures et des crevasses : Application directe d'un produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure ou d'un élément ciblé. Cela ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures. Un tube d'injection peut être utilisé pour appliquer le produit et le faire pénétrer dans les fissures et les crevasses. Insérer la buse de l'injecteur à une profondeur de 2 cm dans les fissures, les crevasses, les trous et petites ouvertures où les organismes nuisibles sont présents. Pulvériser le produit pendant environ 1 seconde à chaque endroit. Dans le cas des infestations graves, injecter le produit à intervalles de 30 cm environ. Dans le cas des infestations légères, injecter le produit à des intervalles de 1 mètre environ.

Traitement localisé : Application localisée d'un produit sur une superficie de moins de 0,2 m². Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce.

Traitement des cavités : Application d'un produit dans les espaces vides et inaccessibles à l'intérieur d'une structure, comme les parois creuses et les plafonds suspendus. Prendre soin de ne pas laisser le pesticide s'échapper de la cavité traitée.

POUR UNE UTILISATION À L'INTÉRIEUR DANS LES STRUCTURES SUIVANTES: MAISONS, HÔTELS, MOTELS, HÔPITAUX (ZONES NON ALIMENTAIRES UNIQUEMENT), ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT [AUTOBUS, BATEAUX, NAVIRES, TRAINS, CAMIONS (VIDE), AVIONS], EMBALLAGE DE VIANDE * ET USINES DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE *, ZONES DE STOCKAGE *, RESTAURANTS * ET AUTRES ZONES DE MANUTENTION ALIMENTAIRE *, SERVICES PUBLICS ET ENTREPÔTS:

* Dans les établissements de manutention de denrées alimentaires ou d'aliments pour animaux tels que ceux-ci (c'est-à-dire les lieux autres que les résidences privées dans lesquelles des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux sont détenus, transformés, préparés ou servis): Les zones non alimentaires / fourragères des établissements de manutention des denrées alimentaires et des aliments pour animaux comprennent les salles d'ordures, les toilettes, les siphons de sol où l'eau se déverse vers les égouts, les entrées et les vestibules, les bureaux, les vestiaires, les salles des machines, les chaufferies, les garages, les placards à vadrouilles et les aires d'entreposage des produits en conserve, en bouteille ou sous emballage. Les zones destinées aux denrées alimentaires humaines et animales des établissements de manipulation de denrées alimentaires humaines et animales comprennent les aires de réception, de service, de conservation d'aliments secs, froids, congelés ou crus, d'emballage (y compris de mise en conserve, en bouteille et en boîte), de préparation (p. ex. nettoyage, tranchage, cuisson, mouture) et de stockage de déchets comestibles, ainsi que les systèmes de transformation en circuit fermé comme les minoteries, les laiteries et les fabriques d'huiles comestibles et de sirops.

Toujours faire l'essai du produit sur une petite zone peu visible pour vérifier que le produit ne décolore pas ou ne tache pas les surfaces avant de procéder au traitement d'une zone entière. Vérifier si des taches apparaissent 30 minutes après l'application du produit. Ne pas appliquer sur la tapisserie, le papier peint ou des matières semblables, car le produit pourrait les tacher.

Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Blattes, grillons, perce-oreilles, cloportes communs, araignées et tiques sanguines : Pulvériser sur les surfaces à l'intérieur des bâtiments ou les surfaces dans les moyens de transport, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds, les ouvertures autour des tuyaux et les éviers et derrière les plinthes.

NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Traiter les animaux de compagnie seulement avec un produit antiparasitaire homologué pour un emploi sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par un animal de compagnie. Cela comprend passer à l'aspirateur les sols, les tapis et les meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et laver les endroits où l'animal se couche et vit, ainsi que les lieux adjacents.

Thermobies et lépismes argentés : Retirer tous les objets avant de traiter les bibliothèques, les placards ou les autres endroits où sont rangés des vêtements, des jouets, des serviettes et d'autres articles. Pulvériser sur les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds, le

2019-6341
2020-07-14

long des plinthes et derrière celles-ci, les cadres de porte, les bibliothèques et les aires d'entreposage. Ne pas remettre les articles dans les bibliothèques et les lieux d'entreposage tant que le produit pulvérisé n'est pas sec.

Fourmis : Pulvériser sur les pistes, les nids et les points d'entrée autour des portes et des fenêtres, ainsi que les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds.

Pyrales indiennes de la farine et mouches domestiques en hibernation : Pulvériser sur les surfaces internes des bâtiments et des moyens de transport, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds, dans les cavités des murs et les endroits par lesquels les organismes nuisibles pourraient entrer, notamment autour des cadres de fenêtre et de porte. Le produit peut également être utilisé pour traiter la machinerie.

Punaises des lits : NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, la literie des animaux de compagnie, les jouets ou les vêtements. Appliquer/pulvériser le produit sur les surfaces internes des bâtiments et des moyens de transport, y compris directement dans les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds, le long des plinthes et des moulures et derrière celles-ci, sur les planchers sous des objets tels qu'un lit et une table de chevet.

POUR UNE UTILISATION À L'INTÉRIEUR DANS LES LOCAUX DES ANIMAUX ET LES LAITERIES :

NE PAS appliquer lorsque les laiteries sont en cours d'exploitation. Les bidons de lait et/ou les réservoirs de lait en vrac doivent être retirés ou recouverts durant le traitement. Recouvrir toutes les surfaces de l'équipement de traite ou les laver soigneusement après le traitement. Tous les aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. le lait) qui sont contaminés accidentellement par la solution pulvérisée doivent être jetés. NE PAS réappliquer le produit pendant une période d'au moins 14 jours après le traitement. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. NE PAS dépasser 12 applications par années. Les animaux qui retournent aux zones traitées ne doivent pas être abattus pendant au moins 7 jours après le traitement du bâtiment d'élevage.

Pour éliminer les mouches domestiques et les mouches piquantes des étables au moyen d'une application localisée, diriger le jet vers la surface des murs, des plafonds, des stalles, des zones de stabulation, des fondations, des appareils d'éclairage et des points d'entrée (p. ex. les cadres de porte et de fenêtre).

POUR TRAITER LES BOVINS LAITIERS, LES CHEVAUX ET LES MOUTONS :

Pour protéger les bovins laitiers en lactation et les bovins laitiers non en lactation contre les mouches faciales, les mouches des cornes et les moustiques : Pulvériser le produit pendant environ 3 secondes de chaque côté de l'animal en prenant soin de bien traiter le dos, le garrot et les pattes avant. En ce qui concerne les mouches faciales, pulvériser le produit sur la face et la tête, en prenant soin d'éviter de pulvériser la solution dans les yeux de l'animal. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Attendre une journée entre le dernier traitement et l'abattage.

2019-6341
2020-07-14

Pour protéger les chevaux contre les taons, les mouches faciales, les mouches domestiques, les mouches des cornes, les mouches noires et les moustiques : Pulvériser le produit pendant environ 3 secondes de chaque côté de l'animal en prenant soin de bien traiter le dos, le garrot et les pattes avant. En ce qui concerne les mouches faciales, pulvériser le produit sur la face et la tête, en prenant soin d'éviter de pulvériser la solution dans les yeux de l'animal. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Attendre une journée entre le dernier traitement et l'abattage.

Pour supprimer les barbins du mouton : Pulvériser le produit pendant environ 3 secondes de chaque côté de l'animal en prenant soin de bien traiter le dos, le garrot et les pattes avant. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.
Attendre une journée entre le dernier traitement et l'abattage.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Les opérateurs antiparasitaires doivent porter des vêtements protecteurs couvrant les mains, les pieds et les yeux. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants, des chaussures et des chaussettes résistants aux produits chimiques pendant l'application et le nettoyage. Il faut porter un respirateur approuvé par le groupe CSA et une couverture oculaire lorsqu'on applique Tueur d'insectes résiduel de contact durable Doktor Doom. Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire, etc.

MISES EN GARDE ENVIRONNMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les abeilles.

CONTENU SOUS PRESSION

Ne pas perforer ou incinérer le contenant. Ne pas entreposer ni utiliser près de la chaleur, d'une flamme nue ou en fumant. L'exposition à une température dépassant 50 °C peut faire éclater le contenant.

Bardage en vinyle ou en aluminium : Si on applique ce produit sur du bardage en vinyle ou en aluminium (surtout si celui-ci est clair, vieux, patiné ou abîmé), il risque de le tacher, de le blanchir ou de le décolorer. De plus, la chaleur extrême et l'ensoleillement direct peuvent favoriser les dommages. Avant d'appliquer sur du bardage en vinyle ou en aluminium, traiter une petite surface et vérifier s'il y a des taches 30 minutes plus tard. Quels que soient les résultats de l'essai, ne pas appliquer ce produit sur de tel bardage quand celui-ci est en plein soleil ni pendant la chaleur du jour.

ENTREPOSAGE

Garder le produit dans un endroit frais et sec, loin des flammes nues et des sources de chaleur.

ÉLIMINATION

Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la valve pour libérer toute pression résiduelle, puis éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale. Ne pas perforer ni incinérer le contenant.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. L'exposition de la peau peut causer des effets temporaires (picotements, brûlure, démangeaisons, engourdissement). Traiter les symptômes.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.